



Un programme de 4 millions de dollars pour Thunder Bay est annoncé

THUNDER BAY, Ontario, le 06 juin, 2007 — Le nouveau gouvernement du Canada, le gouvernement de l'Ontario et le Conseil d'administration des services sociaux du district de Thunder Bay (CASSDTB) ont annoncé aujourd'hui que des fonds seront versés à près de 200 ménages à faible revenu pour les aider à faire des réparations urgentes et indispensables dans leur domicile. Le Programme de réparation de logements dans le Nord aidera les propriétaires à réparer leur domicile en vue de régler des problèmes d'hygiène et de sécurité ou d'y apporter des modifications pour le mieux-être des membres des ménages ayant un handicap. Ce programme de quatre millions de dollars est financé dans le cadre du Programme Canada - Ontario de logement abordable.

L'annonce a été faite aujourd'hui par l'honorable Tony Clement, ministre de la Santé et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, au nom de l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social; M. Bill Mauro, député provincial de Thunder Bay - Atikokan au nom de l'honorable John Gerretsen, ministre des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario; et le président du Conseil d'administration des services sociaux du district de Thunder Bay, M. Iain Angus.

« Le nouveau gouvernement du Canada est déterminé à soutenir les logements pour les familles à faible revenu, a déclaré le ministre Clement. Grâce à notre investissement de deux millions de dollars, nous ferons une grande différence dans la vie des familles du district de Thunder Bay qui oeuvrent à bâtir un avenir meilleur, plus sûr et plus solide pour elles-mêmes. »

« Je suis ravi que ce type d'aide soit offerte aux familles et personnes à faible revenu du district de Thunder Bay afin de les aider à créer des logements plus sains et plus sûrs, a affirmé le député Mauro. Ce nouveau programme aidera de nombreux ménages à effectuer des réparations et des modifications essentielles qu'ils n'auraient pas pu faire autrement. »

Les réparations admissibles comprennent la rectification des problèmes d'envergure liés à la structure, le système électrique, la plomberie, le chauffage, la sécurité-incendie, la fosse septique et le réseau d'alimentation en eau. Les modifications visant à répondre aux besoins des personnes ayant un handicap, tels que les rampes d'accès et les élévateurs pour fauteuils roulants, sont également admissibles au financement dans le cadre du programme. Le financement est limité aux ménages à faible revenu.

« Ce programme sera très bénéfique pour un grand nombre de propriétaires de domiciles et de collectivités partout dans le district, a indiqué Iain Angus, président du CASSDTB. Le district compte de nombreuses familles et personnes qui doivent effectuer ces types de réparations qu'elles ne pourraient se payer autrement. Ces travaux aideront les gens à demeurer dans leur propre domicile plus longtemps. »

Dans le cadre du Programme de réparation de logements dans le Nord, les propriétaires admissibles peuvent recevoir des subventions ou des prêts faisant l'objet d'une remise de 8 pour 100 par année pour les dix premières années, puis de 2 pour 100 par année pour les dix dernières années de la période d'abordabilité. Le domicile doit demeurer la seule

Nouvelles hypothécaires - Un programme de 4 millions de dollars pour Thunder Bay est annoncé

résidence principale de l'auteur de la demande pendant la période de vingt ans en entier pour que l'auteur soit dispensé de rembourser le prêt intégralement.

On peut obtenir des formulaires de demande auprès de la Métis Nation of Ontario Housing Branch, un tiers fournisseur de services qui administre le programme au nom du CASSDTB (les auteurs de demande n'ont pas besoin d'être Métis). Pour obtenir plus de renseignements, les auteurs de demande devraient composer le 807-624-5024 ou le 1-800-891-5882 (sans frais), ou consulter www.tbdssab.on.ca.

En vertu du volet Logement dans le Nord du Programme Canada - Ontario de logement abordable, les fonds sont affectés pour remettre en valeur, rénover ou remplacer les logements de qualité inférieure, ce qui aide à préserver les logements abordables pour les ménages à faible revenu dans le Nord de l'Ontario. Des fonds pourraient également être accordés pour favoriser la production de logements abordables aux endroits appropriés.

Le nouveau Programme Canada - Ontario de logement abordable prévoit un engagement de 301 millions de dollars de la part des deux paliers supérieurs de gouvernement. Au total, les administrations fédérale, provinciale et municipale investiront au moins 734 millions de dollars dans le programme, pour ainsi fournir un logement abordable à 20 000 ménages ontariens.

Demandes de renseignements la part des médias :

Kathie Howes
Société canadienne d'hypothèques et de logement
416-218-3488

Iain Angus
Président
CASSDTB
807-474-0926

Mary Lucas
Directrice général
CASSDTB
807-766-2103

Pour plus de renseignements, consultez :

www.mah.gov.on.ca

www.tbdssab.on.ca

Patti Munce
Bureau de l'honorable John Gerretsen
Ministre des Affaires municipales et du
Logement
416-585-6333

Susan Bacque
Demandes relatives au logement abordable
Ministère des Affaires municipales et du Logement
416-585-7021